



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question au Gouvernement n° 2218

Texte de la question

## IMAGE DE VICHY

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.  
M. Gérard Charasse. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Comme chaque année, j'ai participé aux cérémonies du 8 mai. En Allier, la ferveur était particulière puisque, le lendemain, nous étions au château des Morelles à Broût-Vernet où, durant les années noires de l'occupation, l'OSE a caché et protégé, parfois en vain, 340 enfants juifs contre une extermination programmée. Pourtant, dès le dimanche soir, j'entendais partout la phrase terrible du Président de la République à Colmar : " Vichy a trahi la France, Vichy l'a déshonorée ".

Monsieur le Premier ministre, Vichy, c'est une ville. Une ville qui n'a pas appelé le gouvernement de la collaboration à s'installer dans ses murs, mais qui a subi ce transfert, qui en a souffert et qui en souffre encore. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) En utilisant ainsi le nom de sa ville, on stigmatise une population qui, pas plus hier qu'aujourd'hui, n'a trahi la France ni ne l'a déshonorée, et on s'empêche ainsi de dire ce que fut le régime de l'État français : une dictature raciste.

À force de conviction, Vichy a reçu la conférence européenne ainsi que le président de notre assemblée, venu l'an dernier honorer les quatre-vingts parlementaires qui, après l'appel à la résistance du général de Gaulle, le 10 juin depuis Londres, ont refusé les pleins pouvoirs constituants à Pétain et sauvé l'honneur de la République. Une remise de médailles des Justes par un haut diplomate israélien a eu lieu à la mairie de Vichy ; le grand rabbin de France, dont la future épouse avait été cachée à Vichy, y est venu en visite.

En deux ans, l'Union européenne, les parlementaires, l'État d'Israël, Yad Vashem, le grand rabbinat, ont su publiquement distinguer entre la ville, ses habitants et le régime de la collaboration qui a déshonoré la France. Quand, dans les communications publiques, cessera-t-on de cacher l'histoire derrière la géographie ? Quand la parole officielle de la France appellera-t-elle enfin les choses par leur nom et arrêtera-t-elle, par économie de pensée, volontaire ou non, de laisser dans l'ombre de l'histoire de France, une ville qui est tout sauf cela ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.  
M. Hubert Falco, *secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants*. Monsieur le député, le Président de la République a su à Colmar, trouver les mots justes pour parler de cette période de l'histoire et exprimer à nos compatriotes ce qu'aucun Président de la République n'avait su jusqu'alors exprimer : le drame que fut l'incorporation de force pour l'Alsace. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Ne nous cherchons pas querelle sur les mots, mettons-nous plutôt d'accord sur les choses. Le régime dit de Vichy reste une marque d'infamie dans l'histoire de France, et c'est là un terme que tous les historiens de la Seconde guerre mondiale emploient. Pour autant, il ne viendrait à l'idée de personne de jeter le discrédit sur la ville même de Vichy : c'est l'une de nos plus belles villes françaises (" Ah ! " sur les bancs du groupe SRC), une station thermale dont la réputation n'est plus à faire. (" Très bien ! " sur les bancs du groupe UMP.) Qui plus est, elle est gérée par un bon maire en la personne de Claude Malhuret. (*Sourires.*)

Néanmoins, monsieur le député, on ne peut revenir ni sur l'histoire ni sur les heures sombres de la collaboration et son régime scélérat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean Glavany. Bravo, monsieur le ministre !

## Données clés

**Auteur** : [M. Gérard Charasse](#)

**Circonscription** : Allier (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2218

**Rubrique** : Communes

**Ministère interrogé** : Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire** : Défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 13 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mai 2010